



Union SNUI – SUD Trésor Solidaires
80/82, rue de Montreuil ● 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 ● Fax 01.43.48.96.16

Communiqué de presse

Vendredi 11 Décembre 2009

Grippe, réquisitions : les agents des impôts et du trésor sollicités

Depuis l'annonce du gouvernement d'ouvrir de nouveaux centres de vaccination et d'élargir leurs horaires d'ouverture, les préfets sollicitent les directions locales de la DGFIP pour que ces dernières trouvent des gestionnaires parmi leurs agents. Ces « réquisitions » obéissent en théorie à certaines procédures. Les préfets agissent sur la base de l'article L.3131-8 du code de la santé publique. Un ordre de réquisition doit être établi. Mais concrètement, elles reposent en premier lieu sur le volontariat des agents.

Même s'il ne s'agit pas ici de porter un commentaire sur le sens de la campagne de vaccination mais de montrer concrètement les faiblesses et les incidences des conditions de sa réalisation, de nombreuses questions demeurent posées sur « l'affaire » de la grippe H1-N1 (raisons de la médiatisation gouvernementale à outrance...) et sur l'économie générale sur système. En effet, ces opérations de réquisitions suscitent un malaise et un mécontentement croissants parmi les agents de la DGFIP, en raison du contexte dans lequel elles interviennent d'une part, et des conditions dans lesquelles elles sont mises en place d'autre part.

En effet, ces réquisitions interviennent alors que les services sont largement touchés et fragilisés par les vagues de suppressions d'emplois de ces dernières années. Concrètement, la charge de travail s'accroît, les objectifs sont en hausse, les délais se resserrent et les effectifs diminuent. Dans un tel contexte, mobiliser des agents pour assurer le fonctionnement de la campagne de vaccination entraîne des dysfonctionnements supplémentaires dans les services concernés en cette fin d'année.

Les conditions de la mise en œuvre de ces réquisitions sont parfois étranges. Les exemples de dysfonctionnement ou de mauvaise gestion ne manquent déjà pas. Il en va ainsi du zèle manifeste de certains préfets qui ont court-circuité les services centraux de la DGFIP, ce qui a favorisé une désorganisation certaine. Il est ainsi arrivé que la pression de préfet se traduise par une précipitation dans l'envoi de volontaires parfois « désignés d'office » le matin même pour assurer l'après-midi une permanence dans un centre qui n'en avait pas besoin... Par ailleurs, il demeure un risque dans la validation de certains congés de fin d'année.

Cette opération suscite donc un réel malaise qui pose la question de la légitimité de cette campagne et des conditions de sa gestion. On ne peut également pas s'empêcher de penser que le gouvernement sait trouver utiles lorsque cela l'arrange des fonctionnaires dont il s'empresse de réduire le nombre dans le même temps (2 569 suppressions d'emplois programmées en 2010 à la DGFIP)...

Dès les premières demandes de réquisitions connues, l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires, dans son rôle d'information des agents et de défense de leurs droits, a demandé que les droits des agents, à commencer par le volontariat réel (et non supposé ou incité) des agents, soient pleinement respectés et a dénoncé la gestion de cette période qui laisse les agents dans un flou inacceptable. Elle assurera un suivi tout particulier de cette « affaire » qui crée plus de problèmes qu'elle n'en résout et pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponse.